# les principes comptables OHADA

En comptabilité, les principes comptables visent à garantir une information financière fidèle et homogène. Voici une explication concise des 9 principes fondamentaux, essentiels pour comprendre et appliquer les normes comptables.

## 1. Principe de permanence des méthodes

Ce principe stipule que les méthodes comptables choisies (valorisation des stocks, amortissements, etc.) doivent être appliquées de manière constante d'un exercice à l'autre. Cela garantit la comparabilité des états financiers entre plusieurs périodes.

- **Pourquoi ?** Sans permanence des méthodes, les utilisateurs des états financiers ne pourraient pas évaluer correctement l'évolution de la situation financière de l'entreprise.
- **Exception**: Un changement de méthode est permis si justifié par une amélioration significative de la qualité de l'information comptable.

## 2. Principe d'indépendance des exercices

Chaque exercice comptable doit refléter les produits et charges qui lui sont propres, indépendamment de leur date de paiement ou d'encaissement.

- Application pratique : Si un service est fourni en décembre mais payé en janvier, il doit être enregistré dans l'exercice de décembre.
- Objectif: Ce principe vise à garantir une représentation fidèle des performances économiques d'une période donnée.

# 3. Principe des coûts historiques

Les biens doivent être inscrits au bilan à leur coût d'acquisition (prix d'achat + frais accessoires) ou de production. En cas d'acquisition gratuite, la valeur vénale est utilisée.

- **Avantage** : Ce principe protège contre les fluctuations spéculatives des prix des actifs, apportant une stabilité aux états financiers.
- Limite : Les coûts historiques peuvent devenir obsolètes dans un contexte économique marqué par une inflation élevée.

### 4. Principe de prudence

La prudence impose de ne pas anticiper les gains, mais de prendre en compte toutes les pertes potentielles dès qu'elles sont probables.

- Exemples d'application :
  - o Constitution de provisions pour dépréciation d'actifs (ex. : créances douteuses).
  - o Enregistrement immédiat des pertes latentes liées à des baisses de valeur des investissements.
- Pourquoi ? Ce principe protège les utilisateurs des états financiers contre une surévaluation des résultats.

# 5. Principe d'image fidèle

Les états financiers doivent présenter une image fidèle de la situation financière, de la performance et des flux de trésorerie de l'entité.

• **Exigence légale**: Ce principe est une obligation clé de l'Acte Uniforme de l'OHADA. Il repose sur la sincérité et la régularité des enregistrements comptables.

• **Impact pratique** : Les ajustements comptables doivent être faits pour refléter la réalité économique, même si cela implique des retraitements non prévus par d'autres principes.

## 6. Principe de non-compensation

Il est interdit de compenser:

- · Les actifs avec les passifs.
- · Les charges avec les produits.
- **Exemple**: Les dettes envers un fournisseur ne peuvent pas être compensées avec les créances dues par ce même fournisseur
- But: Assurer la transparence des informations financières en présentant chaque élément distinctement.

# 7. Principe d'intangibilité du bilan d'ouverture

Le bilan d'ouverture d'un exercice doit correspondre exactement au bilan de clôture de l'exercice précédent.

- **Conséquence pratique** : Aucune modification rétroactive des données ne peut être effectuée, sauf en cas de correction d'erreurs comptables identifiées ou de changement de méthode.
- Importance : Ce principe garantit la continuité et la traçabilité des informations comptables.

### 8. Principe de continuité d'exploitation

La comptabilité est tenue en supposant que l'entité poursuivra normalement ses activités dans un avenir prévisible.

- **Indicateurs de continuité** : Stabilité des flux de trésorerie, rentabilité, et absence de menaces majeures (ex. : litiges ou crise financière imminente).
- **Exception**: Si la cessation d'activité est envisagée, cela doit être mentionné et les actifs doivent être évalués à leur valeur de liquidation.

### 9. Principe d'importance relative

La comptabilité ne doit enregistrer que les éléments significatifs susceptibles d'influencer les décisions des utilisateurs des états financiers.

- **Exemple**: Une erreur sur un montant minime (par exemple, 10€ dans un bilan de plusieurs millions) peut ne pas nécessiter de correction immédiate.
- But : Se concentrer sur les informations pertinentes pour éviter de surcharger les états financiers avec des détails insignifiants.

### Référence aux articles 3 et 4 de l'Acte Uniforme

Les principes comptables OHADA s'inscrivent dans le cadre établi par les **articles 3 et 4** de l'Acte Uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière de 2017 :

#### • Article 3 :

La comptabilité doit satisfaire, dans le respect de la convention de prudence, aux obligations de régularité, de sincérité et de transparence inhérentes à la tenue, au contrôle, a la présentation et à la communication des informations qu'elle a traitées.

#### Article 4 :

Pour garantir la fiabilité, la compréhension et la comparabilité des informations, la comptabilité de chaque entité implique :

- le respect d'une terminologie et de principes directeurs communs à l'ensemble des entités concernées des Etats parties au Traité relatif à l'harmonisation du droit des affaires en Afrique ;
- la mise en œuvre de postulats, de conventions, de méthodes et de procédures normalisées éventuellement par secteurs professionnels ;

• une organisation répondant à tout moment aux exigences de collecte, de tenue, de contrôle, de présentation et de communication des informations comptables se rapportant aux opérations de l'entité visées à l'article premier.

Ces articles renforcent l'objectif d'harmonisation comptable entre les États membres de l'OHADA, assurant ainsi une cohérence des pratiques.

## **Conclusion:**

Respecter ces principes comptables et les directives des articles 3 et 4 est indispensable pour garantir une comptabilité fiable, conforme et transparente, favorisant ainsi une meilleure gestion financière et une communication optimale avec les parties prenantes.